

# Anniversaires

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **58 (1966)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385391>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

---

58<sup>e</sup> année

Février

N° 2

---

## Anniversaires

Il convient d'associer notre revue à l'hommage fraternel rendu par la presse syndicale au début de cette année à deux cheminots dont la réputation syndicale dépasse le cadre de leur profession et même les frontières du pays.

Prenons-les dans l'ordre chronologique des dates.

Le 30 janvier, Hans Düby fêtait son 60<sup>e</sup> anniversaire. La Fédération suisse des cheminots (SEV) organisa ce jour-là une manifestation fort sympathique et originale en son honneur. Un simulacre d'interview d'honorables magistrats fédéraux et du sexagénaire leur fit dire tout le contraire de ce qu'ils pensent, à la grande joie de l'assistance en liesse. Il y eut nécessairement de la musique de chambre; le premier violon des travailleurs du rail et du personnel de la Confédération n'aurait pas apprécié pleinement l'hommage sans cela. L'art oratoire étala bien entendu ses magnificences verbales que tous les auditeurs sentaient venues du cœur. Quoi qu'en disent les bafouilleurs impénitents, longtemps encore les discours éloquents, bien pensés, quand ils allient l'intelligence à la raison sans oublier les exigences du cœur, constitueront l'essentiel de telles réunions. En ce milieu, le verbe complète d'ailleurs la parole. Le syndicalisme pratique est condamné en effet à construire laborieusement, jour après jour, une maison mieux habitable pour tous, n'en déplaise aux docteurs miracles qui prescrivent une panacée sociale valable partout, pour tous et pour tous les temps.

Au palmarès syndical du collègue Düby, le chroniqueur a noté une série de titres impressionnants: président de la Fédération suisse des cheminots, de l'Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques, de la Fédération internationale des transports (ITF), vice-président de l'Union syndicale suisse et conseiller national entre autres. De quoi faire une carte de visite plutôt chargée.

Mais le charme d'Hans Düby, c'est d'abord son extrême simplicité, le sens inné qu'il a de mettre non seulement les gens à l'aise, mais de les rapprocher, de répandre la sympathie et de mieux faire

comprendre notre mouvement à l'intérieur et à l'extérieur. Grand spécialiste des problèmes posés à nos grandes régions fédérales, il connaît aussi de fort près les préoccupations des travailleurs de l'industrie privée. Notre ami ne s'arrête pas d'ailleurs à la connaissance, mais il partage ces préoccupations et s'efforce de trouver les réponses appropriées dans les organes compétents de l'Union syndicale suisse. Même dans les situations les plus délicates, Hans Düby garde une maîtrise parfaite de sa pensée et des actes. Alors que le Conseil fédéral vient de lui jouer le mauvais tour de renvoyer au Parlement le pouvoir de décider en matière de réduction de la durée du travail du personnel fédéral et suggère une solution étirée en deux étapes sur quatre ans, le maître à penser des cheminots refuse de se laisser entraîner hors des voies légales et met d'accord les organisations syndicales intéressées sur un programme de protestations démocratiques dont la mesure et la fermeté feront davantage réfléchir le Parlement devenu maître de la situation que des menaces ou des actes de représailles.

Ainsi, du syndicaliste conscient de ses responsabilités on arrive au parlementaire avisé qui sait pertinemment que la politique est l'art du possible.

Voilà un hommage non conformiste au sexagénaire Hans Düby avec des vœux de succès dans sa carrière d'autant plus sincères que l'ensemble de la classe ouvrière profitera de sa réussite.

Quant au second anniversaire, il s'adresse à Robert Bratschi, qui vient d'atteindre l'âge respectable de 75 ans le 6 février de cette année.

Cette revue a déjà publié bien des hommages en l'honneur de cet homme d'Etat véritable, bien que sa carrière se soit arrêtée récemment à la Direction de la Compagnie de chemin de fer du Lötschberg.

Mais on nous permettra de rappeler quelques-uns de ses anciens titres aux jeunes lecteurs: président de la SEV, de l'Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques et de l'ITF, encore et toujours conseiller national des plus écoutés du Parlement, président de l'Union syndicale suisse puis président d'honneur, mandat qu'il continue d'assumer avec la plus grande discrétion.

Certaines lignes parallèles se dessinent, comme on voit, entre ces deux militants. Ils ont servi successivement dans les mêmes secteurs syndicaux et aux mêmes fonctions. Robert Bratschi a présidé l'Union syndicale suisse durant une vingtaine d'années avec une autorité prestigieuse. Sous son égide, la centrale syndicale la plus représentative de notre pays a pris sa juste place dans l'échelle des valeurs de ce que la savantasserie appelle maintenant, de façon plus ou moins péjorative, les groupes de pression.

Au cours d'une récente session du Comité de l'Union syndicale suisse, le président rendit hommage à la fois à Hans Düby et à

Robert Bratschi, tous deux présents. Ils répondirent brièvement et l'on apprécia particulièrement la vision sociale du père de l'AVS, toujours lucide, clair et constructif.

Enfin, il convient de consacrer aussi quelques lignes à Richard Müller, secrétaire général de l'Union PTT, dont ses pairs viennent de fêter un quart de siècle d'activité ininterrompue au service de la fédération.

Entre les deux premières personnalités et la troisième, il y a au moins deux analogies sur lesquelles il convient d'insister: l'intelligence et le dévouement à la cause des travailleurs.

Richard Müller est un universitaire. Il a conquis le grade de docteur ès sciences économiques à l'Université de Zurich après des études d'économie publique et de droit à Paris et à Zurich. Après un bref passage à l'Office cantonal zuricois de statistique, il fut nommé secrétaire à l'Union PTT en 1941 et en devint le général en 1963. Il est conseiller national depuis 1963, après avoir siégé au Grand Conseil bernois durant seize ans. Il est membre du Comité de l'Union syndicale suisse et du Comité de l'Union fédérative du personnel fédéral.

La personnalité de Richard Müller est aussi faite de charme, d'instruction, d'une certaine inclination à la contradiction atténuée d'ailleurs par une cordialité naturelle du meilleur aloi. Quand on le voit déambuler, d'une démarche élastique, sur les trottoirs de la capitale, il donne davantage l'impression d'un sportif que d'un syndicaliste. Probablement parce qu'il est sportif et que sa passion est l'automobile, qu'il connaît à tel point que de grandes marques mondiales lui confiaient naguère des voitures à l'essai. Ce goût de la compétition se retrouve d'ailleurs dans son activité syndicale. Il tend à pousser les instances syndicales au meilleur résultat et non pas à gêner le mouvement.

Il faut voir d'ailleurs Richard Müller en action devant son propre congrès pour se rendre compte qu'il est conscient de ses grandes responsabilités et sait y faire face résolument.

A ces trois militants, à ces amis, la *Revue* présente ses félicitations et ses vœux.

J. M.